



Effectif national :
 Entre 2376 et 2524 mâles chanteurs entre 2020 et 2024

Effectif régional en PACA :
 770 mâles chanteurs en 2024

Tendances nationales nicheurs

	Court terme		Long terme	
Effectif	↘	-13,5 %	↘	-66 %
Répartition	↘	-13 %	↘	-50 %

Patrinat (2025).

Distribution en PACA

En PACA, l'Outarde canepetière est essentiellement nicheuse dans les Bouches-du-Rhône, le Vaucluse, le Var et les Alpes-de-Haute-Provence. Le bastion de l'espèce se situe dans la plaine de Crau, qui accueille plus de 75 % des effectifs régionaux. D'autres secteurs accueillent quelques mâles chanteurs, comme les Alpilles ou le pourtour de l'étang de Berre. Dans le Vaucluse, la plaine rhodanienne est bien occupée, et le plateau de Valensole accueille également quelques chanteurs. En 2024, l'effectif hivernant en PACA est estimé à environ 2 000 individus.

Description

Espèce à fort dimorphisme sexuel, le mâle présente un plumage très contrasté entre le cou et la poitrine noirs, entrecoupés d'un collier blanc, un manteau gris brunâtre et un ventre blanc. La femelle est plus discrète avec un plumage uniformément brun fauve. Le chant du mâle est caractéristique et ressemble à un « prret ».

Écologie & principaux habitats

Les Outardes de Provence sont sédentaires au contraire des autres populations françaises qui sont migratrices. En hiver, on note toutefois des mouvements locaux d'oiseaux qui se rassemblent sur des parcelles agricoles favorables. Cette espèce est polygyne et le système d'appariement s'effectue sous forme de leks. Les mâles parquent sur de petits territoires que les femelles visitent pour s'accoupler. Par la suite, les femelles s'établissent sur des territoires et s'occupent seules de l'incubation et de l'élevage des jeunes. La ponte comprend entre 2 et 5 œufs déposés entre mai et la mi-juin. Les jeunes nidifuges sont volant au bout de 4 semaines. Outre le coussoul de Crau, cette espèce affectionne particulièrement les milieux herbacés à végétation basse comme les friches, les jachères ou les cultures fourragères.



Habitats préférentiels

Minéraux	Herbeux	Arbustifs	Forestiers	Humides	Agricoles
	Coussoul de Crau, prairies pâturées, pelouses, friches				Jachères, culture céréalières, vignes

Zones de protection spéciale où l'espèce est présente

Statut biologique	ZPS concernées
Nicheur certain	Crau (FR9310064), La Durance (FR9312003), Plateau de Valensole (FR9312012)
Nicheur probable	Garrigues de Lançon et Chaines alentour (FR9310069), Les Alpilles (FR9312013)
Nicheur possible	Camargue (FR9310019), Marais entre Crau et Grand Rhone (FR9312001)
Passage / hivernant	Étangs entre Istres et Fos (FR9312015), Iles d'Hyères (FR9310020), Plateau de l'Arbois (FR9312009), Salines de l'Étang de Berre (FR9312005), Salins d'Hyères et des Pesquiers (FR9312008)

Enjeu de conservation en région PACA

Espèce protégée*	
Liste rouge nationale	EN
Liste rouge régionale	NT

* Statuts détaillés en annexe

Risques

	Caractéristiques du projet	Sensibilité	Risques
Bruit	Bruit (engins motorisés, chantier...)	Toute l'année	Dérangement des zones de reproduction
	Fréquentation humaine conséquente (bruit, piétinement...)	Reproduction	Dérangement des zones de reproduction
Eaux	Modification des eaux souterraines (pompage, pollution...)		Risque peu important
	Modifications des eaux de surfaces (drainage, turbidité, curage, enrochement...)		Risque peu important
Sols	Terrassements (remblais, excavation, reprofilage, compactage, sous-solage...)	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Forte artificialisation des sols (bétons, goudron...), bâtiments, parkings	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Modification chimique des sols (épandage, boues, engrais...)		Risque peu important
	Excavation importante (>2m), carrière, tunnel	Toute l'année	Destruction d'habitats
Végétation	Changement drastique de couvert végétal (défrichement, plantation...)	Toute l'année	Destruction d'habitats notamment si fermeture du milieu (agriculture intensive)
Divers	Rejets (macro-déchets, lixiviats, poussières...)		Risque peu important
	Ouvrage hydraulique ou linéaire, avec ruptures de continuités écologiques	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Mats, pylônes, câbles aériens, pales	Toute l'année	Collisions et percussions
	Travaux en falaise		Risque peu important
	Éclairages nocturnes		Risque peu important
	Barrières, grillages => risque si peu perméable à la circulation des espèces	Toute l'année	Collisions et percussions

Périodes de sensibilité

Saisons	Printemps			Été			Automne			Hiver		
Mois	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02
Migration prénuptiale												
Reproduction												
Migration postnuptiale												
Hivernage												
Sédentaire												

Sensibilité: ■ forte ■ moyenne ■ faible

Facteurs de vulnérabilité/ Menaces potentielles

- ▶ Espèce steppique : soumise à une forte prédation.
- ▶ Espèce agricole : mécanisation et intensification de l'agriculture.

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

- ▶ Disparition de son habitat au profit de l'agriculture intensive.
- ▶ Dérangements liés aux activités humaines (promeneurs, moteurs).
- ▶ Urbanisation et construction de voies de communication qui fragmentent son habitat et ses populations.
- ▶ Fauchage précoce des sites de reproduction.

Recommandations

Espèce des plaines agricoles, l'Outarde canepetière subit l'intensification de l'agriculture. Les fauches précoces sont dévastatrices pour les nichées. Il est donc conseillé d'éviter le broyage et les fauches entre le 15 avril et le 31 août. La restauration du pâturage ovin sur des friches herbacées est également à promouvoir, tout comme la sensibilisation des agriculteurs et des élus. Enfin, les dérangements en période de reproduction et d'hivernage doivent être limités en interdisant l'accès aux véhicules motorisés dans ces espaces sensibles.

Liens utiles

- DOCOB : side.developpement-durable.gouv.fr
- Fiches INPN : inpn.mnhn.fr/site/natura2000/recherche
- Données naturalistes : faune-paca.org et silene.eu
- DREAL : paca.developpement-durable.gouv.fr
- Bibliographie : Flitti A., Kabouche B., Kayser Y. & Olioso G. (2009). *Atlas des oiseaux nicheurs de PACA*. LPO PACA. Delachaux & Niestlé, 544 p. Attie C. & Jolivet C. (2011). *Deuxième Plan national d'actions en faveur de l'Outarde canepetière*. LPO France - Ministère de Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, 139 p. Patrinat (coord.), 2025 - *Résultats synthétiques de l'évaluation des statuts et tendances des espèces d'oiseaux sauvages en France, période 2019-2024*. Rapportage article 12 envoyé à la Commission européenne, novembre 2025.